
Saint Benoît-Joseph Labre

Né à Amettes en 1749, mort à Rome en 1783. Canonisé le 8 décembre 1881

(Suite.)

Il lui fut enfin permis de se rendre chez les Chartreux. On ne voulut pas le recevoir à la Chartreuse de Longuenesse près Saint-Omer; il alla alors à celle de Neuville, près Montreuil-sur-Mer. Mais, par suite d'une maladie grave, il fut forcé d'en sortir et de retourner dans sa famille.

Peu de temps après il se présenta à la Trappe de Mortagne, où il ne put être admis, parce qu'il n'avait pas l'âge requis par la règle, 24 ans.

Enfin le 12 août 1769 il partit pour essayer de nouveau s'il pourrait rester chez les Chartreux de Neuville. Il quitta ses parents en leur disant : « *Quoi qu'il arrive, je ne reviendrai plus. Nous nous reverrons dans la vallée de Josaphat.* » Au bout de quelques semaines de séjour à la Chartreuse, il fut de nouveau malade, et le Prieur le renvoya définitivement, en lui disant : « *Mon fils, la Providence ne vous appelle pas à notre Institut; suivez les inspirations de la grâce.* »

Benoît voulut tenter une dernière fois d'entrer à Notre-Dame de la Trappe de Mortagne. Il fit part de sa résolution à ses parents par une lettre admirable qu'il leur écrivit de Montreuil, le 2 octobre 1769, et dans laquelle il dit : « *Le bon Dieu, que j'ai reçu avant de sortir, m'assistera et me conduira dans l'entreprise qu'il m'a lui-même inspirée.* »

Après cette nouvelle tentative, aussi infructueuse que la première à cause de son âge, il se décida à franchir à pied la grande distance qui le séparait du monastère de Sept-Fonts alors au diocèse d'Autun, et aujourd'hui de Moulins.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Charlesbourg, le 5; à Saint-Maxime, le 6; à Saint-Colomb, le 7; à l'Hospice des SS. de la Charité, le 9.

L'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf